



# flash infos

automne 2009 • www.seyssuel.fr

## La Police Rurale



Après la période estivale, faisons un point sur "Tranquillité Vacances".

Vous avez été une vingtaine de familles à demander la surveillance de votre habitation pendant vos congés.

Cette opération positive se poursuivra tout au long de l'année.

Pour cela, vous devez vous inscrire en mairie auprès du secrétariat ou de notre policier rural Mr Loïc Aubry.

D'autre part, nous vous rappelons les arrêtés municipaux concernant les périodes de feux et les bruits de voisinage. Vous trouverez le texte intégral en mairie.

### Arrêtés Municipaux

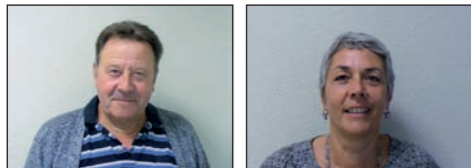
**Objet :**

**Période interdisant d'allumer un feu**

Le maire de la commune de Seyssuel,

## Mairie

### Equipe municipale



Une réorganisation de l'équipe municipale a eu lieu au mois de septembre.

**Mr Daniel Jamais** a été élu 4ème adjoint en charge de la voirie, de l'assainissement et de l'environnement.

**Mme Claire Kaltenmark** a été élue 5ème adjointe en charge de la communication.

### Accueil Mairie

L'accueil au public de la mairie se fait le lundi et le vendredi de 10h30 à 12h et de 15h30 à 18h30 ; le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

La mairie est fermée le mardi et le jeudi.

Le secrétariat est joignable tous les jours par

téléphone au 04.74.85.15.24. pour tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

**La mairie sera ouverte exceptionnellement le jeudi 31 décembre 2009 de 9h à 12h pour les inscriptions sur les listes électorales.**

L'adresse Internet à privilégier pour la mairie est : [mairie@seyssuel.fr](mailto:mairie@seyssuel.fr)

**N'oubliez pas le site [www : seyssuel.fr](http://www.seyssuel.fr)**



## Etat Civil

### Naissances

• KREMPPER Ophélie Sylvie Marie-Thérèse - 26 Avril 2009

• CONDEMINE-LISSONNET Merlin Guy Cédric - 11 Mai 2009

• GUTIERREZ Alexis Noha Théo 17 Juin 2009

• SUARD Emma Brigitte Martine 28 Juin 2009

• LE COQ Faustine Aurélia Maïa 30 Août 2009

• CHAMIZO-DUCAROUGE Pierre 2 Septembre 2009

### Mariages

• PAOLI François et PERRAUT Isabelle Anne - 23 Mai 2009

• GIROUD Damien Ferréol Bruno et BOLELLI Laurène Anne Marie Sophie 6 Juin 2009

• BOYER Michel André et PHAM Irène - 27 Juin 2009

• THOMASSON Hervé et PERBET Gisèle Evelyne Andrée 4 Juillet 2009

• CAUCHOIS Nicolas Christian et POUQUET Maud - 4 juillet 2009

• RASE Christophe Michel et BASSET Clotilde - 11 Juillet 2009

• ROBIN Stéphane Jean Émile et CARRET Céline - 18 Juillet 2009

• LAFOND Jérôme et PFENNIG Céline Anne Madeleine - 25 Juillet 2009

• CARRET Jérôme et JAMON Cécile 8 Août 2009

• JUDONG Francis Marcel Albert Ghislain et BRUN Annie Berthe Marie 10 septembre 2009

• JOLY Frédéric et BREMOND Sophie Yvette - 12 septembre 2009

• GOBILLOT Julien Michel Pierre et JURY Roselyne Christiane 19/09/2009

• ROMERO Michel Jean Angel et PROTH Claire Elisabeth 19 Septembre 2009

### Décès

SAUNIER Fabrice Patrick, 38 ans, 2 Mai 2009

GONZALES-MARTIN Florencia, 100 ans, 23 Mai 2009

MERCIER Joseph, 87 ans, 29 Mai 2009

BERTOLA Jean Antoine, 78 ans, 13 Juin 2009

BIED Gérard Georges, 66 ans, 27 Août 2009

## le mot du Maire



Vous avez entre les mains le flash infos numéro 2, journal d'informations officielles de la commune.

A l'heure où des rumeurs circulent, il me paraît important de vous informer clairement et objectivement.

C'est pourquoi, vous trouverez dans ce numéro un rappel des objectifs et de l'historique du projet de l'aménagement du centre du village.

Le nombre d'habitants augmente mais celui des enfants scolarisés dans nos écoles baisse chaque année. Il est temps de proposer un habitat de qualité qui suive les étapes de la vie afin que des familles s'installent avec de jeunes enfants.

C'est toute une équipe municipale responsable et solidaire, en particulier les commissions "urbanisme", et "bâtiments" qui œuvrent pour faire aboutir ce projet.

Depuis la réunion publique, j'ai reçu personnellement et avec les membres du conseil, les personnes qui le souhaitent. Des modifications significatives ont été apportées concernant le nombre de maisons, de places de parking et la largeur des voies.

*Au delà des clivages, faisons de Seyssuel un village dynamique, ouvert, tourné vers l'avenir.*

## "Une commission vous parle..."

Les membres de la commission Écoles - Petite enfance du conseil municipal sont : **Odile Maret, Solange Oviste et Nathalie Avallet**. Cette commission a pour objectif de servir de lien entre le conseil municipal et les écoles maternelle et élémentaire du village, le Collège Grange, le lycée Agrotec, en siégeant aux conseils d'école et d'administration de ces établissements. Elle s'occupe de tout ce qui concerne le domaine scolaire : garderies, cantine, demandes de travaux, de matériel... dans le village.

Elle participe aux différents projets "petite enfance" de la CAPV.

### Ecoles

Au mois de Septembre, la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

L'école maternelle accueille cette année 2009-2010, 82 élèves répartis dans les classes de : **Mme Anne-Marie Ozil** : grande et moyenne section

**Mme Patricia Forgeux** : moyenne section

**Mme Florence Boffard** : petite section et tous petits.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes de l'école élémentaire et à Mme Desoeuvres, nouvelle intervenante Sport pour cette année scolaire.

Les 140 élèves de l'école élémentaire sont répartis de la façon suivante :

**Mr Frédéric Brunet** : CP

**Mlle Laurence Pelissier** : CE1

**Mme Sylvie Lacave** : CE1 CE2

**Mme Gisèle Neplaz** : CE2 CM1

**Mme Maryline Beji** : CM1 CM2

**Mme Martine Basset** : CM2

### Modes de garde

Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour vos enfants et si vous habitez le



territoire du pays viennois, la CAPV propose aux familles un nouveau service : Infos Petite Enfance avec **un numéro unique, le 04.27.87.80.00**.

Le personnel de ce service répondra à toutes vos interrogations et envisagera avec vous le mode de garde le plus adapté.

Le projet Petite Enfance de la Vallée de la Sévenne, consistera à réaliser la construction d'une crèche, d'un pôle multi accueil et d'un relais Assistantes Maternelles sur le village de Villette de Vienne, en 2011.

Cette année, la commune a rejoint l'association intercommunale de la vallée de la Sévenne afin que les enfants de Seyssuel puissent intégrer le Centre des 1000 Loisirs situé à Luzinay, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

**Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements :**

**Tél : 04.74.57.41.74. ou 06.26.73.50.53. et le blog [www.cmlchuzelles.canalblog.com](http://www.cmlchuzelles.canalblog.com)**

*Retrouvez une autre commission dans notre prochain flash-info...*

“ La seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas ”

Paul-Émile VICTOR



## ADSL : Où en sommes-nous ?

Après enquête de la société Alsatis, 17 personnes se sont inscrites pour bénéficier du raccordement à l'Internet Haut Débit.

En ce qui concerne la couverture ADSL de la commune, la société Alsatis étudie les emplacements possibles d'antennes pour couvrir les zones blanches.

*D'autres études sont en cours en vue de l'amélioration du réseau et nous aurons plus de renseignements dans le bulletin de fin d'année.*



# Projet centre village

Le projet présenté actuellement, a été initié en 2007 sous le précédent mandat. Il a été proposé aux dernières élections municipales et était la pièce maîtresse du programme électoral.

Il consistait à construire 50 logements et quelques commerces.

Le projet du village de Seyssuel s'inscrit dans une

démarche globale qui va se décrire en plusieurs phases :

- Phase 1 : *Projet immobilier*
- Phase 2 : *Projet de construction d'une salle sportive, festive, culturelle et associative avec aménagements d'espaces verts*
- Phase 3 : *Projet d'aménagement de la place du village avec plan de circulation.*

## Projet Immobilier

### A. Première tranche ■

Dans un premier temps seront réalisés sur la place face à la mairie, deux bâtiments de deux étages dont la hauteur ne dépassera pas celle du bâtiment existant.

- L'un sera en accession à la propriété avec huit logements accessibles aux handicapés, du T2 au T3 et 350 m<sup>2</sup> de commerce en rez-de-chaussée.
- Le second sera réservé au bailleur social avec huit logements du T2 au T4 et 150 m<sup>2</sup> de commerce en location.

Chaque appartement disposera de **deux places de parking privées** dont certaines en sous-sol.

- Plus au nord, sur la rue de l'Abbé Peyssonneau, huit maisons individuelles, groupées par deux verront le jour. Elles bénéficieront du "pass-foncier", une aide financière de la CAPV et de l'État réservée aux primo accédants (au nombre de 5 cette année pour Seyssuel).

### B. Deuxième tranche ■

Entre les nouvelles maisons et la mairie, douze appartements avec balcons seront réalisés, du T2 au T4 avec **leur parking privé**. Nous prévoyons la construction d'une nouvelle salle, dont la surface sera d'environ 1000 m<sup>2</sup>, avec des salles modulables et un parking attenant de 250 places. Une fois cette nouvelle salle construite, l'ancienne sera détruite.

La destruction de l'actuelle salle des fêtes provoque un certain émoi de la part d'une partie des habitants de notre village.

Toutefois la capacité actuelle de 150 m<sup>2</sup> ainsi que sa non-conformité aux normes de sécurité ne permet plus d'envisager de manifestations importantes.

L'emplacement précis ainsi que le plan détaillé n'est pas défini. Une consultation de la population se met en place.

*Si vous souhaitez y participer, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie jusqu'au vendredi 20 novembre inclus, par courrier, par mail : maire@seyssuel.fr*

### C. Troisième tranche ■

Cette dernière tranche verra la construction de douze logements à l'ouest des derniers construits.

L'aménagement de la place du village et des voies de circulation est encore en réflexion. Il s'agira d'optimiser les voies de circulation en privilégiant la sécurité et la fluidité des déplacements.

Le mobilier urbain, le dallage, l'enrobage du sol embelliront le centre de notre village et contribueront à son harmonie.

## Aspect Financier

Actuellement, la situation financière de la commune est saine, donc, favorable à un nouvel endettement car deux prêts arrivent à échéance en 2011.

La vente des terrains communaux rapportera 1.3 millions d'euros.

L'estimation des subventions est de 20% du coût global soit 400 000 euros.

Le coût de la future salle polyvalente est estimé à environ 2 millions d'euros et les aménagements extérieurs à 1 million.

De ce fait, le projet fait envisager un emprunt de 1.5 millions d'euros.

Les finances de la commune permettent la réalisation de ces opérations sans augmentation de la part communale des impôts.

## Espaces verts et parkings

Le projet se fera dans un souci d'aménagement des espaces verts.

D'une part, l'espace contigu à l'église sera réservé et aménagé. D'autre part, la destruction de la maison Lailvaux (rue du château Picard) a permis de mieux appréhender et de visualiser un espace vert d'environ 1 hectare qui sera aménagé en parc avec des jeux pour les enfants.

Un chemin piétonnier permettra de se rendre du parking de l'école à la nouvelle salle.



En ce qui concerne les parkings, leur nombre sera augmenté.

Chaque appartement disposera de deux places privées, de même pour les maisons.

A terme, 40 places de stationnement seront créées sur la place de la Mairie. Le parking des écoles possède 60 places, celui devant le restaurant scolaire 15 places et la nouvelle salle aura son propre parking de 250 emplacements.



Vue des futurs logements et commerces face à la Mairie

## Objectifs

- Favoriser l'arrivée de jeunes familles dans notre village afin de maintenir ou plutôt d'augmenter le nombre d'enfants dans nos écoles.
- Permettre à de jeunes seyssuelois de rester dans leur village.
- Proposer aux personnes vieillissantes ou à mobilité réduite de rester dans un logement et environnement adaptés.

En effet, aujourd'hui, le prix moyen d'une acquisition entre 300 000 et 400 000 euros est un frein à l'installation de jeunes familles avec enfants.

Ce projet immobilier permettra d'accéder à la propriété entre 150 000 et 230 000 euros.

- Encourager l'harmonie et la mixité des formes urbaines et des populations.
- Créer un véritable cœur de village en préservant les commerces existants et en améliorant les services à la population (développement des transports en commun si possible, des commerces et des activités paramédicales).

*D'autre part, au regard de la loi :*

*La densification des centres villes prônée par la loi SRU pour économiser le foncier agricole est une nécessité pour les prochaines générations et le respect de l'environnement. Cette situation sera renforcée de façon officielle par la loi du SCOT (Schéma de COhéSion Territoriale).*

## Historique

Pour le projet immobilier, le choix du promoteur s'est fait entre un promoteur local de Vienne, deux promoteurs régionaux et un national. L'étude de différents projets s'est déroulée pendant environ 6 mois avec visites de chantiers, étude de projets similaires dans des villages se rapprochant de Seyssuel.

Le choix du promoteur ONYX par le conseil municipal, début 2009, s'est fait selon plusieurs critères : fiabilité du promoteur, références au vue de réalisations antérieures, critères financiers.

Courant février, le choix d'un partenariat avec un bailleur social s'est fait avec ADVIVO.

La signature des compromis de vente avec Onyx et Advivo a été réalisée le 30 avril et le 20 mai 2009.

Suite à la réunion publique du 26 mai 2009 et la consultation de la population, des modifications ont été apportées au projet :

- élargissement de la route du Château Picard pour améliorer la circulation, la sécurité du carrefour, la visibilité.
- diminution du nombre de maisons individuelles face au lotissement des Aulnes.

Le dépôt du permis de construire sera réalisé courant novembre 2009.



Vue des futures maisons, face aux Aulnes, rue de l'abbé Peyssonneau

# Seyssuel... et demain...



**Projet Immobilier :** ■ Première tranche  
■ Deuxième tranche  
■ Troisième tranche

Emplacement envisagé pour la future Salle des Fêtes ●  
Aménagement Espaces Verts ■  
Aménagement Place de la Mairie ■